

Identification du donneur de chèques

Par MIK62, le 13/09/2015 à 22:23

Bonjour,

J'ai versé à une personne de ma famille de nombreux chèques plusieurs fois par an depuis 9ans.Elle était insolvable et elle l'est toujours.

Ces versements sur son compte se sont faits sporadiquement. Je n'ai ni noté ni photocopié le n°du chèque à chaque fois.

A présent, dans le cadre d'une succession familiale, le remboursement de mes versements qui n'avait jusqu'à présent jamais été remis en cause par le receveur est maintenant discuté, le montant total à rembourser mis en doute car trop élévé, demande de preuves par la recherche de mes talons de chèques et ceci depuis 9 ans...

Ayant contacté sa banque pour sortir les chèques pouvant provenir de moi,cette personne m'annonce que seuls sont retrouvés les numéros de chèques sans identification du donateur. Je n'ai retrouvé que quelques talons de chèques...

Que faire pour recouvrer mon argent?

Par moisse, le 14/09/2015 à 07:43

Bonjour,

Votre exposé manque pour le moins de clarté.

J'interprète ainsi.

Vous avez prêté de l'argent à un proche qui se trouve en situation de co-héritier avec vous sur une succession.

Vous voulez en profiter pour récupérer votre argent et lui considère que "donner c'est donner, reprendre c'est volé".

Sans document attestant les prêts, il s'agit de dons, et récupérer les traces de chèques ne

fera que dater les dons.			